l'Humanité

Journal l'Humanité

Rubrique Politique

Article paru dans l'édition du 7 septembre 2004

Contre les délocalisations

Cinq mesures avancées par Francis Wurtz

À l'occasion de la journée portes ouvertes chez Ronal, Francis Wurtz, président du groupe GUE au Parlement européen, a détaillé les propositions des communistes pour combattre les délocalisations.

" - Tout accord d'aide publique régionale, nationale ou européenne aux entreprises doit être soumis à conditions, dont le maintien de l'emploi et du site. En cas de non-respect de ses engagements, l'entreprise doit rembourser jusqu'au dernier euro avancé.

- Les produits qu'une entreprise réimporte de l'usine où elle a délocalisé ses emplois vers le marché du pays d'où elle a licencié doivent être taxés au prorata des super-profits qu'elle a réalisés sur les salaires. Le produit de cette taxe doit ensuite servir à l'aide au développement des pays vers lesquels on délocalise.

- Il faut rétablir l'article de la loi de modernisation sociale, supprimé par la droite au pouvoir, qui donnait droit au comité d'entreprise de suspendre un plan de restructuration le temps d'obtenir toutes les informations nécessaires à la connaissance de la situation exacte de l'entreprise.

- Les 18 milliards d'euros d'exonération de cotisation sociale dont bénéficient les entreprises au nom de la défense de l'emploi doivent servir à alimenter des fonds régionaux pour l'emploi et la formation et permettre, si des entreprises font des investissements créateurs d'emploi ou de formation, de payer une partie des intérêts qu'elles doivent aux banques.

- Il faut enfin exiger, au niveau européen, non des changements, mais des ruptures. Nous devons tordre le cou à l'idée que c'est en baissant les coûts salariaux qu'une entreprise devient compétitive. "

l'Humanité

Journal l'Humanité

Rubrique Politique

Article paru dans l'édition du 7 septembre 2004

Métallurgie

29 délocalisations en cours

Un premier inventaire des délocalisations en cours dans le seul secteur de la métallurgie et de leurs destinations a été dressé par la fédération CGT.

Vers l'Asie

Fonderie Pons (Aube) ; STMicro Electronics (Bouches-du-Rhône) ; Nordon ; Trane ; Rexnor ; Thomson Genlis (Côte-d'Or), 400 emplois ; MIC (Orne) ; ADG Camping Gaz (Rhône), 160 emplois ; VISHAY (Haut-Rhin), 292 emplois ; Équipementiers de Peugeot (Doubs) ; Turbomeca (Landes).

Vers l'Afrique

Chaffoteau et Mory (Côtes-d'Armor), 60 emplois ; AEI (Maine-et-Loire) ; Turbomeca (Landes).

Vers l'Europe centrale et de l'Ouest

Dietal (Puy-de-Dôme) ; Gantois (Vosges) ; Honeywell-Garrett (Moselle) ; Thyssen (Maine-et-Loire) ; Valeo (Maine-et-Loire, Puy-de-Dôme) ; Ronal (Moselle) ; APM Valfond (Puy-de-Dôme) ; Bosch (Rhône) ; Annoflex (Rhône) ; TRW (Moselle) ; Snappon (Eure-et-Loir), 225 emplois ; VISHAY (Haut-Rhin), 292 emplois.

Vers l'Europe des Quinze

Bosch (Maine-et-Loire) ; Arthur Martin (Marne) ; Absaar (Moselle), 20 emplois.

Page imprimée sur http://www.humanite.fr

© Journal l'Humanité

l'Humanité

Journal l'Humanité

Rubrique Politique

Article paru dans l'édition du 7 septembre 2004

Délocalisations

Une riposte qui doit s'organiser du " local au global "

La Fédération des métaux de la CGT appelle à une journée nationale d'action le 21 octobre.

Hier matin se tenait une conférence de presse présidée par le secrétaire général de la Fédération des métaux, Daniel Sanchez, et où sont intervenus les représentants du personnel de différentes entreprises concernées (Bosch, Facom, Ronal, STMicro Electronics).

Le secrétaire général a souligné l'inquiétude des salariés face à la multiplication des délocalisations dans la métallurgie, d'autant moins justifiées que la productivité n'a cessé d'augmenter ces vingt dernières années et que les entreprises concernées font des bénéfices exorbitants. Le seul but de ces délocalisations est en fait d'augmenter encore les dividendes versés aux actionnaires.

Mais face à ces patrons sûrs de leur impunité, avec la complicité du gouvernement, comment lutter ? La CGT a décidé de mener une action complète qui aille, pourrait-on dire, " du local au global ". Tout d'abord, au niveau local, il faut multiplier les recours en justice afin de dénoncer les dépôts de bilan abusifs et les licenciements sans raison économique, obtenir des reclassements ou des indemnités, et augmenter le coût pour les patrons de la délocalisation. Au niveau national, il faut restaurer une solidarité entre tous les salariés : seuls certains sont concernés aujourd'hui, mais qui peut être sûr qu'il gardera son emploi demain ? C'est pourquoi Daniel Sanchez lançait l'idée de conventions collectives nationales, et non plus locales. Et dans l'immédiat appelle à une journée nationale d'action pour le 21 octobre.

Enfin, si les capitaux traversent les frontières, les luttes doivent les accompagner ; c'est ainsi que les syndicalistes de la CGT sont allés rencontrer leurs homologues polonais. On pourrait croire a priori que les intérêts des travailleurs français et ceux des travailleurs polonais sont opposés : quand une usine française est délocalisée en Pologne, cela supprime des emplois ici mais en crée là-bas. En réalité, leurs intérêts sont communs, pour deux raisons : tout d'abord car les Polonais sont eux aussi demandeurs d'une législation sociale qui leur garantisse des droits, et ensuite car ils sont confrontés au même problème - les industriels commencent à délocaliser de la Pologne vers d'autres pays, d'Asie ou d'Afrique, où les salaires sont encore

plus faibles ! Il faut donc coordonner les luttes afin d’obtenir des lois sociales valables dans toute l’Europe, puis au niveau mondial, pour que la mondialisation de l’économie aille dans le sens d’une amélioration globale des conditions de travail et de vie, et non d’une dégradation commandée par les intérêts financiers.

Florent Buisson

Page imprimée sur http://www.humanite.fr
© Journal l'Humanité

Imprimer

;